

OXYBEE®

En France, plusieurs médicaments sont homologués pour gérer la varroose chez l'abeille domestique. En 2020, il en existe 12 avec Autorisations de Mise sur le Marché (AMM). Parmi ces médicaments, OXYBEE® est une spécialité à base d'acide oxalique utilisable en apiculture biologique.

Informations de base du médicament

- Numéro d'Autorisation de Mise sur le Marché européen : EU/2/17/216/001-002 ;
- Titulaire de l'AMM : Dany Bienenwohl GmbH ;
- Il est conditionné sous forme de boîte contenant un flacon en PEHD (375 g) et un sachet (125 g), procurant 444 ml de dispersion pour colonie d'abeilles après mélange ou d'une boîte contenant un flacon en PEHD (750 g) et deux sachets (contenant chacun 125 g), procurant 888 ml de dispersion pour colonie d'abeilles après mélange ;
- L'ordonnance vétérinaire n'est pas obligatoire pour ce médicament ;
- Ce médicament est utilisable en apiculture biologique.



Photo 1 - Flacon + sachet(s) OXYBEE®.



Quand utiliser ce médicament

À la fin de l'été, juste après la dernière miellée (fin juillet/mi-août), le traitement principal doit avoir lieu. Il est fortement recommandé de traiter avant le 15 septembre (même si la pression parasitaire est faible) pour s'assurer le meilleur développement des futures abeilles d'hiver. La température extérieure au cours du traitement par Oxybee doit être au moins de 3°C.

Pour les apiculteurs souhaitant laisser les hausses pour les miellées tardives, il est fortement conseillé d'effectuer un premier traitement rapide (voir MAQS®) en tout début d'été (en juin entre deux miellées) afin de calmer la pression et pouvoir placer un second traitement comme OXYBEE® entre mi-septembre et début-octobre.

Posologie

Oxybee est une solution à appliquer dans la ruche par dégouttement dans les intercadres occupés par les abeilles. Une dose maximale de 5-6 ml de la dispersion doit être administrée une seule fois par espace intercadre. La quantité totale de produit administré à une colonie ne doit pas dépasser 54 ml. Par conséquent, si nécessaire, la dose par espace intercadre doit être réduite afin de ne pas dépasser la quantité totale maximale administrée par colonie.

Le produit doit être administré, en utilisant un dispositif de mesure approprié muni de graduations appropriées (par exemple, pipette automatique, seringue jetable), sur les abeilles occupant les espaces intercadres. La solution pour ruches doit être versée lentement sur les abeilles occupant les espaces intercadres. Le dosage doit être effectué avec précaution et tout surdosage doit être évité.

Oxybee doit être utilisé une seule fois par génération d'abeilles, en l'absence de couvain et sur cadres verticaux accessibles par le haut.



© Veto Pharma

Photo 2 - Traitement avec OXYBEE®.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Traiter en présence de hausse, au cours d'une miellée ;
- Manipuler la solution sans gants étanches (type Nitrile) ;
- Surdoser la solution ;
- Appliquer dans des colonies avec présence de couvain.

NOTIONS CLEFS

Du fait de son homologation récente, peu de références techniques sur son efficacité existent.

Bibliographie

www.ircp.anmv.anses.fr

